



VIVRE À KERGRIST-MOËLOU

BEVAÑ E KERGRIST-MOËLOU

P4 INFOS MUNICIPALES

P12 VIE LOCALE

P16 VIE ASSOCIATIVE

JANVIER

2022

LES INFOS PRATIQUES

Ecole publique 02 96 36 53 15

L'inscription d'un élève est possible dès l'âge de 2 ans révolus à la date de rentrée des classes
Se munir du livret de famille et du carnet de santé de l'enfant

Garderie municipale 02 96 36 53 15

A l'école du lundi au vendredi 7h30-8h50 et 16h30-18h / 17h30 le vendredi
S'adresser à la mairie pour les tarifs

Salle des fêtes "LEIN ROC'H" 02 96 36 50 11

Petite salle et grande salle + cuisine de collectivités
S'adresser à la mairie pour les tarifs

Comité d'entraide du Kreiz Breizh 02 96 29 22 10

Du lundi au vendredi 9h-13h et 14h-16h30
Service aide-ménagère + service portage de repas
3 rue de l'école - 22480 Sainte Tréphine

TRAD 08 10 22 22 22

Transport à la demande sur le territoire de la CCKB
Tarifs : de 0,5€ à 2,5€. Tickets disponibles à la mairie

Déchetterie 02 96 29 24 96

Du lundi au samedi 9h-12h et 13h30-18h
ZA de la Garenne - 22110 Rostrenen

Cité administrative Rostrenen

Assistante sociale : 02 96 57 44 00
CCKB : 02 96 29 18 18
Mission locale (16-25ans) : 02 96 29 16 26

Cantine municipale 02 96 36 50 11

Tous les jours d'école
Pour les élèves, adultes et intervenants extérieurs
S'adresser à la mairie pour les tarifs

Agence postale 02 96 36 50 06

Ouverture du lundi au vendredi 9h-12h
Située dans la mairie

Service à domicile du Corong 02 96 24 71 61

4 rue de la poste - 22340 Maël-Carhaix
email : maintien-dom.mael-carhaix@wanadoo.fr

France service

Le mardi 13h30-16h suivant planning CCKB
Accueil itinérant des services publics (CPAM,MSA,CAF etc...)

Ti récup 09 71 52 39 99

Les mardi et mercredi 10h-18h
15 rue Marcel Sanguy - 22110 Rostrenen / www.tirecup.fr

ÉTAT CIVIL 2020

NAISSANCES

PLANTIER Nora	Kermarec	21/01/2020
GUILLERM Maël	Rescostiou	21/03/2020
BAHMANE Nalan	Moustermeur	23/11/2020

MARIAGE

PHILIPPE Arnaud
& LE FOLL Elodie 26/09/2020

DÉCÈS

BACQUET Jean Paul – 67 ans	31/01/2020
OLIVRIN Geneviève – 87 ans	28/03/2020
WHITE Alfred – 66 ans	12/09/2020
BARBET Serge – 72 ans	25/09/2020

ÉTAT CIVIL 2021

NAISSANCES

LAMER Lyam	Moustermeur	10/03/2021
COZELIN ROT Alba	Toul Ar Soudard	24/12/2021

MARIAGE

LE ROUX Sébastien
& CORBEL Julie 14/08/2021

DÉCÈS

LE BAQUER Mathieu – 28 ans	07/02/2021
THÉPAUT Marie-Annick – 90 ans	15/02/2021
LE GALL Simone – 92 ans	27/02/2021
LE FLÈCHE Marie – 88 ans	19/04/2021
LE MANER Gurwan – 34 ans	26/04/2021
THORAVAL Jacqueline – 61 ans	05/05/2021
LE MOINE Michel – 76 ans	23/09/2021
DUNCAN James – 81 ans	03/12/2021
LE MOROUX Hervé – 60 ans	24/12/2021

Photo de couverture : sortie hivernale des enfants de l'école dans le bois de Kergrist-Moëlou.

- LES INFOS PRATIQUES.....	2
- LE MOT DU MAIRE.....	3
- LE CONSEIL ET L'ÉQUIPE.....	4
- LA VIE DU CONSEIL.....	5
- LES PROJETS EN COURS.....	6
- LES PROJETS À VENIR.....	7
- LE BUDGET.....	8
- LES ÉOLIENNES.....	10
- QUE DIT LA LOI ?.....	11
- SOÑJIT 'TA.....	12
- L'ÉCOLE.....	14
- LES ASSOCIATIONS.....	16
- LES ÉVÈNEMENTS CULTURELS.....	19
- QUOI DE NEUF À LA CCKB.....	20
- A FEW WORDS IN ENGLISH.....	22
- LES PORTRAITS.....	22
- JEU.....	23
- QUELQUES DATES.....	24

Directeur de la publication :

Alain Cupcic, Maire

Rédaction : Mairie de Kergrist-Moëlou

Photos : provenances diverses, merci à Patrick Jegou pour sa générosité.

Maquette : Joris Munier

Impression : Phisale Graphic



LE MOT DU MAIRE

Chères Kergristoises, chers Kergristois,

Voici votre bulletin municipal. Le premier de la nouvelle équipe en place depuis juillet 2020.



Nous l'avons souhaité à l'image de ce que nous voulons pour notre commune : gai, coloré, moderne, informatif, collaboratif, optimiste, citoyen, pour tous... avec une pointe d'assaisonnement artistique !

Il représente ce qu'est Kergrist-Moëlou, ses développements pour préparer l'avenir et ses liens avec le passé, son patrimoine prestigieux et ses envies audacieuses de modernisme.

Il s'appuie sur ce que nous sommes : hommes, femmes, actifs, non actifs, entrepreneurs, artisans, commerçants, agriculteurs, employés, etc...

Il veut être le relais de notre école, de nos associations.

J'espère que vous apprécierez ce bulletin. Il est l'image de notre commune : montrez-le autour de vous !

Notre ruralité est devenue attractive et les chiffres du recensement 2019 montrent une augmentation d'habitants (653 habitants recensés). En Bretagne Centrale, quelques villes ont vu leur nombre d'habitants augmenter et nous en faisons partie.

Nous savons que de nouvelles arrivantes et nouveaux arrivants nous ont rejoints en 2020 et 2021 et sont venus enrichir encore notre population. Bienvenue à eux !

Les consignes préfectorales ne nous permettront pas de leur présenter les vœux d'accueil de la municipalité. Ni de se souhaiter tous ensemble une excellente année 2022.

Recevez, au travers de ce bulletin, de la part du conseil et des services municipaux, nos plus chaleureux souhaits pour que l'année 2022 soit à la hauteur de vos espérances !

Bloavezh mat !

LA MAIRIE

Horaires d'ouvertures :

lundi de 9h à 12h et de 14h à 17h

mardi et mercredi de 9h à 12h

jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h

vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h

Adresse :

Rue de l'Église

22110 KERGRIST-MOËLOU

☎ 02 96 36 50 11 ou sur rendez-vous au 07 88 41 30 84

✉ mairie-de-kergrist-moelou@wanadoo.fr

📘 <https://www.facebook.com/MairieKM/>

LE CONSEIL



Alain Cupcic
Maire



Gérard Munier
1er Adjoint
Culture, vie sociale



Nolwenn Coail
Adjointe
Finances



Jeannie Blin-Connan
Adjointe
Ecole et périscolaire



Raymond Léon
Adjoint
Voirie



Stéphane Arhantec



Maïwenn Dagorne



Denise Duncanson



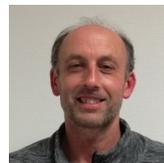
Michel Jégou



Nathalie Jégou



Antoine Lamer



Patrick Le Goff



Pierrick Mauffray



Elodie Philippe

L'ÉQUIPE MUNICIPALE

Le temps de la photo, chacun a retiré son masque et/ou charlotte.



Valérie Conan : secrétariat de la mairie.



Chantal Le Bourhis :
agence postale,
nettoyage, garderie.



Marielle Canevet : cantine.



← **Yannick Frérot et Daniel Le Calvez** ↑ :
entretien des espaces verts, des bâtiments,
des routes et des chemins.



Fanfan Tanguy : aide aux petits
élèves (ATSEM), garderie, nettoyage.

LA VIE DU CONSEIL

SÉCURITÉ ET PARTAGE DE LA CHAUSSÉE

Le Conseil Municipal a initié une réflexion sur le partage de l'espace entre piétons et automobiles de nos 2 lieux de vie : le bourg et Saint Lubin. Pour cela, nous avons mis en place un radar pédagogique pendant 2 mois cet été et demandé des conseils auprès du CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement).

- Radar de la DDTM

Merci à la DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer) pour le prêt de cet outil qui nous a permis d'enregistrer les vitesses des véhicules entrants et sortants du 5 août au 27 septembre.

Notre constat de départ a été formulé par plusieurs habitants : pas de sentiment de sécurité pour les piétons, impression de trop grandes vitesses, gros engins, etc... Les chiffres enregistrés par le radar ont permis de confirmer des ressentis ou mettre en évidence de fausses vérités. Cela n'empêche que même si la vitesse est respectée, l'impression d'insécurité peut être réelle !



Le bilan de la campagne de contrôle des vitesses :

- **le bourg - route de Callac** : 95 % des véhicules roulent sous les 50 km/h réglementaires.
- **le bourg – route de Glomel** : 75 % des véhicules entrants roulent sous les 50 km/h réglementaires avec quelques pointes entre 70 et 110 ! Les véhicules sortants sont moins prudents (44 % sous les 50 km/h).
- **le bourg – route de Rostrenen** : moins de respect des vitesses ! 58 % respectent en entrant et 25 % en sortant.
- **Saint Lubin** : 42 % respectent les limitations en direction de Rostrenen et 19 % seulement en direction du bourg !

- Visite du CAUE

Nous avons demandé le support du CAUE pour aménager le bourg et une architecte est venue passer la journée du 21 juillet dernier à arpenter le bourg pour nous apporter quelques recommandations.

Les axes que nous avons définis entre nous avant de la rencontrer portaient sur le jardin du presbytère et la salle des fêtes, l'embellissement et la sécurisation du bourg, la création d'une voie "vélo" vers Saint Lubin, l'intégration dans un paysage urbain de l'entrée dans le bourg (entre le panneau d'entrée de la commune et l'ancien bar "le Refuge").

Les préconisations actuelles de limitation de la vitesse portent sur la réduction de la largeur de la route visuellement (plus la route est large, plus les voitures roulent vite), par des effets de chicanes, par une signalisation au sol, ...

ADHÉSION À BRUDED

Le conseil a choisi d'adhérer à l'association BRUDED qui est un réseau de partage d'expériences entre collectivités dans tous les champs du développement durable. Elles ont une même volonté d'avancer ensemble pour aller plus vite sur les chemins de la transition énergétique, écologique et sociale. L'association, créée en 2005, compte aujourd'hui plus de 240 communes et 6 communautés de communes en Bretagne et Loire-Atlantique.

NON ADHÉSION AU GROUPEMENT DE COMMUNES POUR LES TRAVAUX DE VOIRIE

Nous voulions conserver notre souplesse de fonctionnement. L'expérience de l'équipe précédente a été utile dans le maintien de cette décision.

EMPRUNT DU LOTISSEMENT

Avec un an d'avance, nous avons pu clôturer l'emprunt du lotissement Hélène Le Chevalier créé en 2005 (le montant annuel du remboursement était de 14 212€).

VOIE DOUCE

Les mesures d'accompagnement, dues par la société IEL pour les chantiers des éoliennes, participeront au projet de création d'une voie piétonne et cyclable entre le bourg et Saint Lubin.

COMMUNE DU PATRIMOINE RURAL DE BRETAGNE

Le renouvellement du label CPRB sera à réaliser courant 2022 pour notre commune.



RN164

Des compensations suite aux travaux de la RN164 sont toujours en négociations pour les terres impactées. Elles sont de deux ordres : compenser les terres agricoles perdues, compenser les pertes environnementales.

LES PROJETS EN COURS

AMÉNAGEMENT D'UN ESPACE COWORKING AU-DESSUS DE L'ANCIENNE MAIRIE 🌸🌸🌸🌸



Pour répondre à de nouvelles formes de travail, un espace de coworking va prendre place au 1er étage de l'ancienne mairie. Il devrait être inauguré ce printemps.

Cet espace pourra être loué à des télétravailleurs, à des travailleurs nomades. Entre 6 et 8 personnes y trouveront des bureaux fermés, des espaces ouverts, un coin de convivialité permettant les réunions, du matériel de projection.

La Salle du Conseil pourra être utilisée comme salle de réunion pouvant réunir une vingtaine de personnes. Elle est équipée en matériel permettant de faire des visio-conférences.

La mairie offre également un hotspot WIFI gratuit. Un ordinateur fixe sera mis librement à disposition cette année.

Cet espace pourra être utilisé également par des associations communales ou inter-communales (initiation à l'informatique, club de jeux, réunions, etc...).

QUELQUES CHIFFRES :

- Maçonnerie par Terre Alternative (56 Gourin) : 7 700 €
- Menuiserie par Régis Le Foll (22 Kergrist-Moëlou) : 36 156 €
- Plomberie par Jean Klein (22 Kergrist-Moëlou) : 16 828 €
- Électricité par Gilles Robert (22 Plounévez-Quintin) : 12 407 €



Visualisation 3D du futur espace coworking

LES TRAVAUX RÉALISÉS

CURAGE DES FOSSÉS

Réalisé par l'entreprise Bruno GUEGAN :



Moustermeur, Kerbiquet, le Croasty, Garzuel, et sur la route reliant la D31 et la D87 Croas an Douil. Avec l'aide précieuse de Patrick Le Goff, Pascal Cruer et de l'ETA d'Armor qui ont été présents avec tracteur, remorque et chauffeur. Encore merci à eux. Merci aussi à Bruno Pannec et à Charly Lemaitre qui ont récupéré les déblais de terre.

MISE AUX NORMES DU MATÉRIEL DE RESTAURATION 🌸

Nouveau four, nouveau lave-vaisselle, nouvelles plaques de cuisson à la cantine et nouveau four à la salle des fêtes.

TRAVAUX À L'ÉCOLE

Aménagement de la bibliothèque (meuble et moquette). À l'extérieur, peinture des poteaux et des murs avec quelques bénévoles (parents et élus).

VOIRIE

Intervention de l'entreprise COLAS : réfection des routes de Boval, Saint-Coudan, Kerscaven.

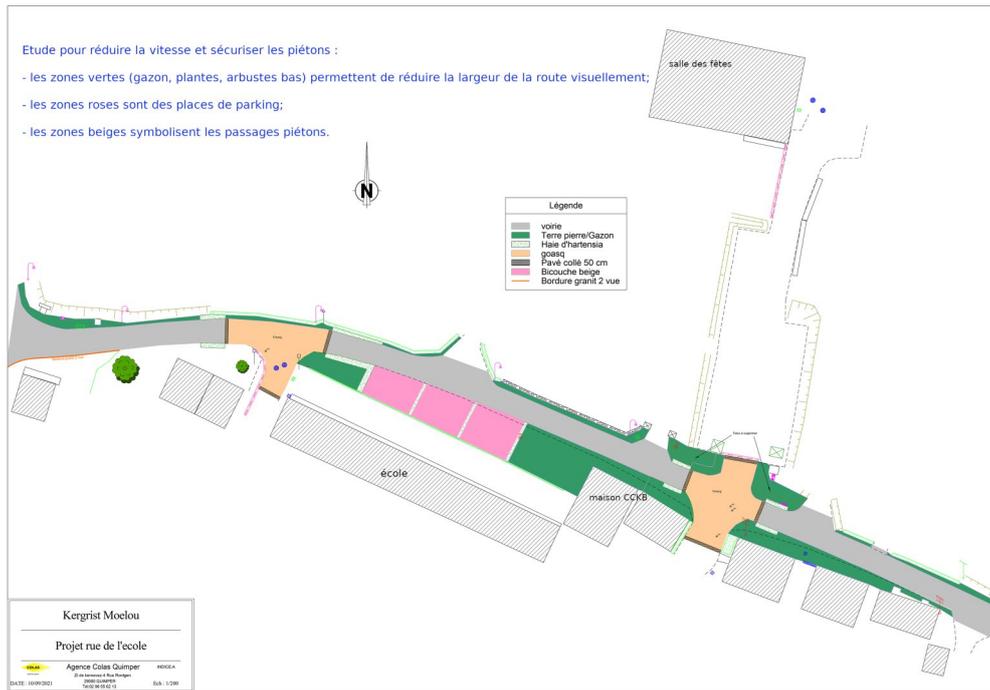
ENTRETIEN DES TALUS ET ACCOTEMENTS

Effectués par l'ETA d'Armor (épareuse, 14 000 €) et par Yannick, notre employé communal (broyage).

ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX

Nous avons fait le tour des routes impactées par les travaux d'enfouissement des réseaux avec l'entreprise Le Du, qui prendra en charge les réparations de voirie nécessaires. Ces travaux sont prévus au premier trimestre 2022.

LES PROJETS À VENIR



RUE DE L'ÉCOLE 🌸

Les premiers chantiers devraient commencer au second trimestre. La vitesse sera réduite dans cette rue sensible car c'est la rue empruntée par les élèves et leur famille à l'entrée et à la sortie des classes. C'est aussi la rue qui nous amène à la salle Lein Roch.

JARDIN

Le jardin du presbytère a été préparé pour des aménagements futurs.



RUE GUILLAUME LE CAROFF 🌸

Le radar a montré que cette rue, faisant partie du bourg malgré tout, n'était pas considérée comme une rue urbaine mais comme une route de campagne par la moitié des automobilistes. La traversée de la rue par les piétons pour se rendre au cimetière est délicate. La société IEL a implanté des éoliennes sur notre commune (Lann Vras) et doit donc nous verser des "mesures d'accompagnement". Notre projet est d'utiliser cette somme d'argent pour rendre urbain cette partie du bourg et préparer un chemin sécurisé pour cyclistes, promeneurs, parents avec poussette ou débutants cyclistes, ... C'est encore à l'étude et nous nous faisons aider par l'ADAC* sur ce sujet.

Exemple de ce que pourrait être la sortie du bourg depuis le Refuge

SAINT LUBIN 🌸

Saint Lubin est un carrefour de deux routes départementales, que la majorité des automobilistes utilisent comme des routes de campagne, non urbaines...

Pour l'instant, les piétons ne s'y aventurent pas. Parce qu'il n'y a pas de besoin ? Ou parce que les aménagements pour piétons n'existent pas ?

Nous prendrons contact avec les habitants de Saint Lubin pour qu'ils nous donnent leur avis et nous organiserons une réflexion commune (ADAC*, CAUE**, habitants, municipalité, entreprises) dans la première moitié de l'année... si les conditions sanitaires nous le permettent.

*Agence Départementale D'appui Aux Collectivités

**Conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement

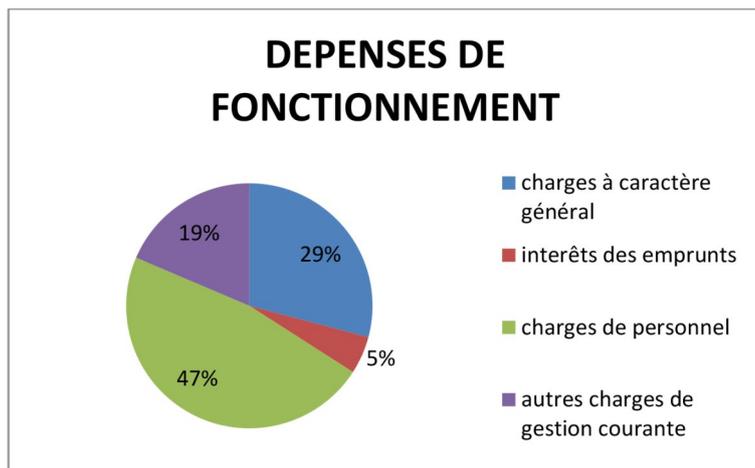
LES AIDES REÇUES

- 🌸 Conseil Départemental en 2019, Contrat de Territoire : 18 900 €
- 🌸 Mesures d'Accompagnement du chantier des éoliennes de Lann Vras (IEL) en 2020 : 100 000 €
- 🌸 DDTM 22 en 2020 : prêt d'un radar pédagogique
- 🌸 Conseil Départemental en 2020, Plan de Relance 1 : 18 975 €
- 🌸 Conseil Départemental en 2020, Plan de Relance 2 : 25 000 €
- 🌸 Ministère de la Transformation et de la Fonction publiques en 2020, France Relance : 9 000 €
- 🌸 Conseil Régional en 2021, aide à l'aménagement du site de coworking/tiers lieu : 23 350 €
- 🌸 ANCT (état) en 2020, AMI "Fabrique de Territoires" 150 000 € partagés avec Rostrenen et Lescouet-Gouarec

LE BUDGET

Le budget d'une commune se distingue par deux sections : le **fonctionnement** et l'**investissement**. Toutes deux sont divisées ensuite en deux parties : les dépenses et les recettes dont le détail est présenté ci-après :

Dépenses réelles de fonctionnement 2020 : 401 535,38 €



Les charges de personnel représentent la moitié des dépenses de fonctionnement, elles correspondent majoritairement aux salaires versés et aux différentes cotisations et taxes afférentes.

Les charges à caractère général correspondent majoritairement aux dépenses d'énergie, à l'alimentation pour la cantine, l'entretien des voies et réseaux et la maintenance sur le matériel communal. En 2020, nous avons fait le choix de remplacer le matériel de cuisine de la cantine et le four de la salle des fêtes. Des dépenses supplémentaires ont également dû être faites, comme l'achat de masques et autres dépenses liées à la COVID.

Les autres charges de gestion courante se caractérisent par les indemnités des élus, les

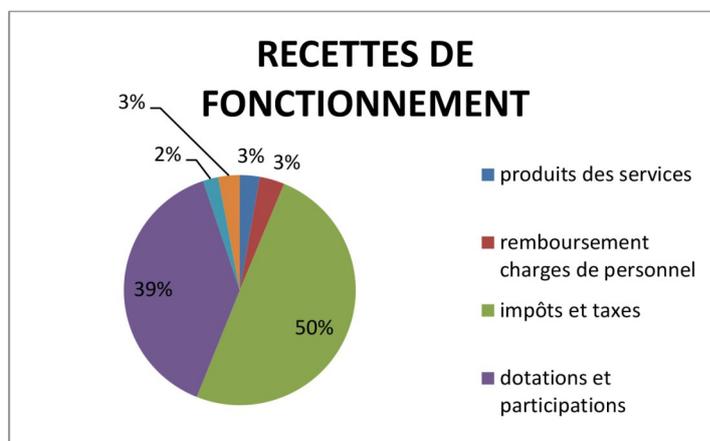
subventions aux associations et le report comptable de l'année précédente.

Pour résumer, nous pouvons constater que de nombreuses dépenses de fonctionnement sont des dépenses récurrentes d'une année à l'autre que nous ne pouvons maîtriser car elles sont obligatoires. Les postes sur lesquels nous pouvons agir sont des dépenses nécessaires liées à l'obsolescence du matériel. Pour qu'une commune vive, il faut savoir renouveler de temps à autre ses outils.

Recettes réelles de fonctionnement 2020 : 511 716,85 €

La majorité des recettes de la commune se distingue par les impôts et taxes. À noter qu'il n'y a pas eu de hausse du taux d'imposition en 2020 par décision du Conseil. De même que la réforme de la taxe d'habitation n'a pas eu d'incidence sur nos recettes puisque l'Etat a compensé les sommes non collectées auprès de nos habitants. Cela a permis à une majorité des habitants d'être exonérée de celle-ci.

La partie dotations et participations est liée aux différentes aides et récupérations de TVA, par exemple après l'achat de masques et produits annexes du fait de la situation particulière liée au COVID. Une partie des dotations perçues correspond aussi aux aides entre communes plus ou moins riches, c'est ce qu'on appelle le fonds de péréquation.

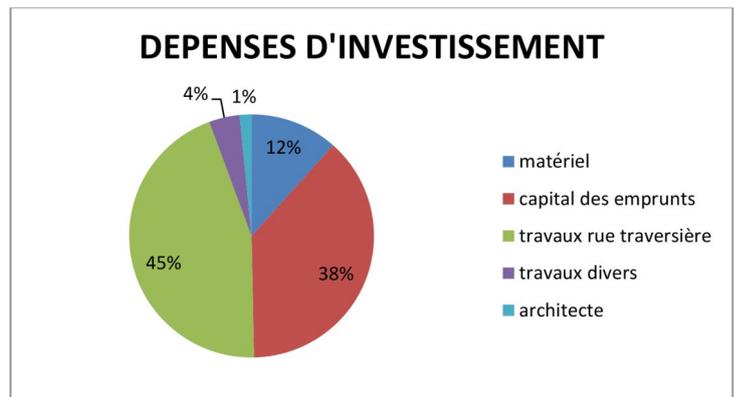


Dépenses réelles d'investissement 2020 : 229 808,64 €

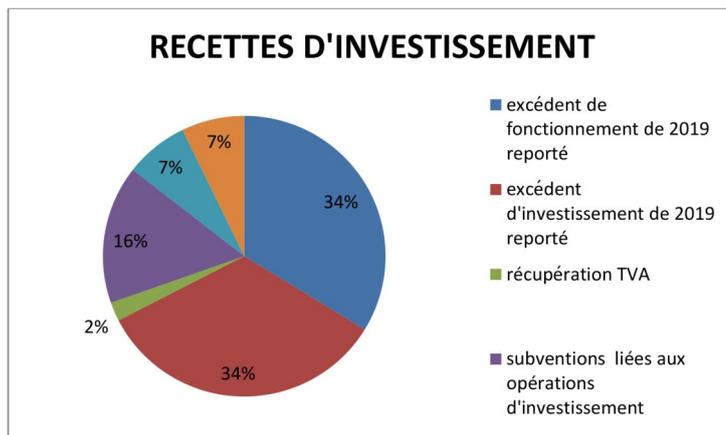
Les dépenses d'investissement se distinguent des dépenses de fonctionnement, car il ne s'agit pas ici de dépenses courantes mais plutôt de grosses dépenses nécessaires par l'obsolescence du gros matériel, notamment des bâtiments, ou parce qu'il y a des projets et encore une fois, une commune attractive, c'est une commune qui se projette dans l'avenir, évidemment, avec les moyens qu'elle détient, cela va sans dire. Les charges d'emprunts sur la commune restent encore très importantes, c'est pourquoi nous ne pouvons pas réaliser tous nos rêves d'un coup.

Les travaux de la rue Traversière ont été finalisés en 2020. L'étude du cabinet d'architecte a servi à l'élaboration du

projet de gîte au départ, qui s'est transformé aujourd'hui en projet d'espace de coworking, pour des raisons pratiques liées à la gestion d'un gîte et ses contraintes, mais aussi car nous considérons que Kergrist-Moëlou peut et doit faire partie des communes rurales qui se distinguent par les outils mis à sa disposition (la fibre en fait partie). Le monde évolue et nous serons heureux de pouvoir donner envie à des personnes de tous horizons d'avoir un service de travail à distance adapté.



Recettes réelles d'investissement 2020 : 264 025,68 €



Les recettes d'investissement comprennent des lignes d'excédent reporté de 2019. Il s'agit uniquement d'une écriture comptable.

Pour les autres recettes, il s'agit là aussi de récupération de TVA et de récupération de subventions liées aux dépenses faites, par exemple pour la rue Traversière.

Vote des subventions aux associations :

Le conseil a décidé d'attribuer le même montant que l'année précédente malgré le contexte compliqué, afin de les encourager et de les soutenir. L'Union Sportive Kergristoise relancée trop tardivement a malgré tout pu recevoir 1 200 € suite à la demande du conseil, grâce à la subvention CCKB du programme PASS ASSO.

Les routes communales :

Le budget voté de 45 000 € a permis de refaire plusieurs routes en mauvais état.

Achat d'un nouveau tracteur tondeuse :

Après plusieurs années de bons et loyaux services, il était grand temps de changer ce matériel. Coûteux mais nécessaire, et après plusieurs devis de différents fournisseurs, nous avons fait confiance à Espace Emeraude de Cléden-Poher et opté pour un tracteur de marque Izeki. Cela facilitera et optimisera le travail de Daniel et Yannick, les soucis avec l'ancienne machine étant devenus trop fréquents. Coût de l'opération : 23 095 €.

LES ÉOLIENNES

PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT

Le vent fait tourner des pales qui font elles-mêmes tourner le générateur de l'éolienne. Le générateur transforme l'énergie mécanique du vent en énergie électrique. L'électricité produite est dirigée vers le réseau électrique. Un parc éolien de 4 à 6 éoliennes couvre les besoins de près de 12000 personnes, selon leurs habitudes de consommation.

LES ÉOLIENNES DE KERGRIST-MOËLOU

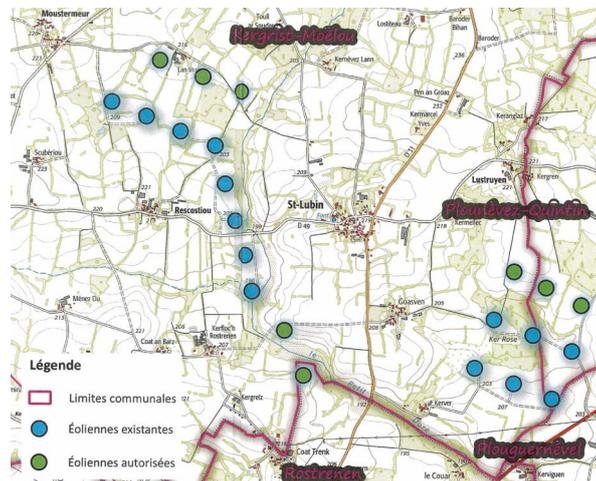
Les éoliennes de Rescostiou et de Ker Rose (2010)

12 éoliennes de 2 mégawatts, puissance totale installée 24 mégawatts, 8 sur Rescostiou, 4 sur Ker Rose

Les éoliennes de Lann Vras (2021)

C'est un co-actionariat IEL/ERKB (70%/30%)

- 3 machines de 2,2 mégaWatts de puissance installée, soit 6,6 mégawatts au total
- production annuelle prévue d'environ 15 000 mégawattheure.
- mât d'environ 100 m de haut, rotor d'environ 100m de diamètre, soit une hauteur en bout de pale de près de 150 m



Plan de l'emplacement des éoliennes



Visite du chantier à Lann vras

Les éoliennes du Petit Doré (2023)

C'est un co-actionariat WPD/ERKB (75%/25%)

- 2 machines de 3 mégawatts vont être installées, soit 6 mégawatts au total : 1 machine du côté de Lustruyen, 1 autre du côté de Kerfloch

Au total, sur notre commune

- 2010 : installation de 24 mégawatts
- 2021 : installation de 6,6 mégawatts
- 2023 : installation de 6 mégawatts
- Total pour 17 éoliennes : 36,6 mégawatts

et nos voisins proches

- 2010 : 2 éoliennes à Plounévez-Quintin
- 2023 : 1 éolienne à Rostrenen et 4 éoliennes à Plounévez-Quintin

ÉOLIENNES ET FINANCES LOCALES

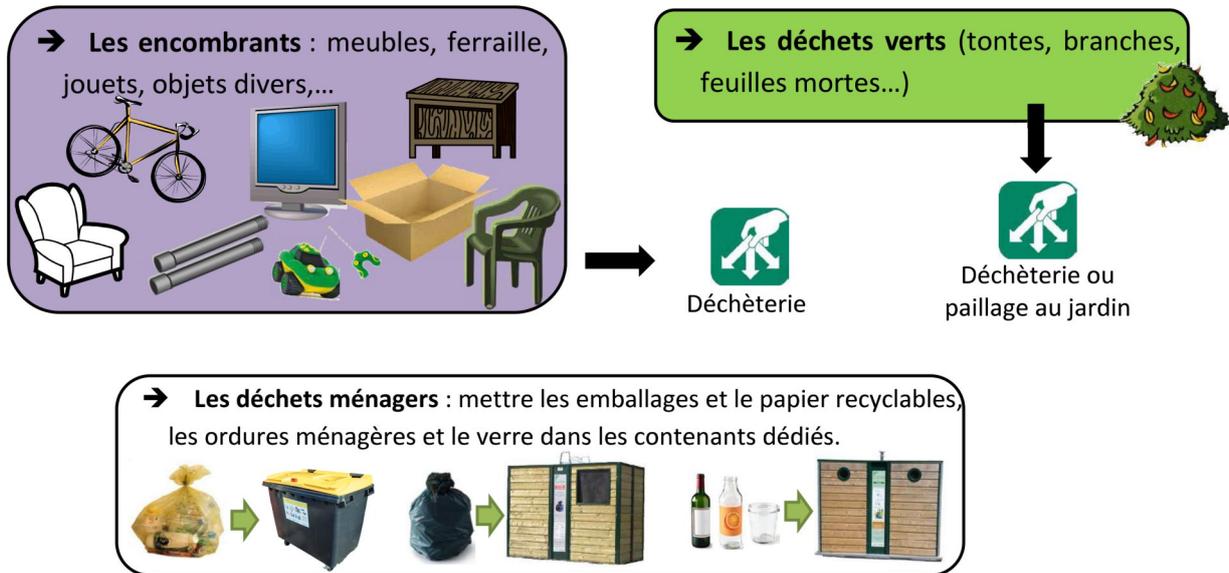
Le groupe IEL, producteur d'électricité d'origine renouvelable sur le site de Lann Vras et la communauté de communes du Kreiz Breizh (CCKB) ont souhaité associer les riverains au développement et aux retombées économiques de ce dernier.

La collecte a été ouverte par priorité aux habitants de la CCKB du 23 septembre au 5 novembre, pour une durée de six semaines avec un taux bonifié brut de 6 % et un investissement jusqu'à 3 000 € par personne, pour une durée de cinq ans. Ensuite, une ouverture aux habitants de la région Bretagne s'est faite avec un taux de rémunération de 5 %. Ce sont 181 517 € d'investissements par des habitants bretons qui ont été réalisés à partir de la plateforme Lendopolis, filiale de la Banque postale, qui permet d'investir dans le secteur des énergies renouvelables.

Au total, à titre d'exemple, le parc éolien générera chaque année 82 000 € de taxes à destination des collectivités dont 16 000 € pour la commune de Kergrist-Moëlou. La participation d'ERKB au capital du projet permettra par ailleurs de générer des ressources supplémentaires sous forme de dividendes pour le territoire. Et enfin, des mesures d'accompagnement à finalité environnementale et patrimoniale seront mises en place sur le territoire communal, d'un montant de 100 000 €.

QUE DIT LA LOI ?

ORDURES ET TRI DES DÉCHETS



Aux incivilités

Sanction encourue :

Ces types de dépôts en dehors de la déchèterie peuvent être punis pénalement d'une contravention de 5^{ème} classe de **1 500 euros**, montant qui peut être porté à **3 000 euros** en cas de récidive (art. R 635-8 et 132-1 du Code Pénal). Le véhicule ayant servi ou qui était destiné à commettre l'infraction peut en outre être confisqué (art. R.635-8 du code pénal).

AU SUJET DE L'ÉLAGAGE

Article D161-24 :

Les branches et racines des arbres qui avancent sur l'emprise des chemins ruraux doivent être coupées, à la diligence des propriétaires ou exploitants, dans des conditions qui sauvegardent la sûreté et la commodité du passage ainsi que la conservation du chemin.

Les haies doivent être conduites à l'aplomb de la limite des chemins ruraux.

Dans le cas où les propriétaires riverains négligeraient de se conformer à ces prescriptions, les travaux d'élagage peuvent être effectués d'office par la commune, à leurs frais, après une mise en demeure restée sans résultat.

Le long des routes communales :

L'article R. 116-2 5° du Code de la voirie routière dispose que : « seront punis d'amende prévue pour les contraventions de la cinquième classe ceux qui : (...) en l'absence d'autorisation, auront établi ou laissé croître des arbres ou haies à moins de deux mètres de la limite du domaine public routier.

Le long des chemins ruraux :

L'article D. 161-22 du Code rural et de la pêche maritime prévoit que : « Les plantations d'arbres et de haies vives peuvent être faites le long des chemins ruraux sans conditions de distance, sous réserve que soient respectées les servitudes de visibilité et les obligations d'élagage prévues à l'article D. 161-24.

Responsabilité du propriétaire des plantations :

Les propriétaires de plantations qui dépassent de leur propriété en sont civilement responsables. En cas de dommage, leur responsabilité civile pourra être engagée (articles 1382 et suivants du Code civil).

Le rôle du maire :

Pour relever l'infraction, le maire rédige un procès-verbal en qualité d'officier de police judiciaire.

SONJIT 'TA

« Soñjit 'ta ! », c'est une rubrique ouverte à tous.

Si vous vous intéressez à l'histoire de notre commune, que vous avez envie d'aller collecter des récits, des anecdotes, des témoignages auprès des habitants de la commune, cette rubrique vous est ouverte, en français comme en breton.

Par Anne le Gall

Pour ce premier bulletin, je me suis intéressée à l'histoire de la salle « l'Oiseau bleu » qui a été démolie récemment, et suis allée voir Madeleine, Yvette, Elise et Osmane, habitantes de Kergrist, nées dans les années 1930 et 1940.

Divalav a-walc'h oa deuet ar savadur da vezañ : ar mogerioù tennet gant orjalennoù houarn, gwerennoù ar prenistri torret, an avel o tont hag o vont e-barzh hañv-goañv ...

Met pa dostaec'h, daoulagad serret, digor bras o tivskouarn, trouz treid o risklañ pe o strakal, mouezhioù o flapiñ pe o c'hoarzhij, sonerezh zoken e c'hellec'h klevout.

Petra 'zo c'hoavezet 'ta er sal-mañ ?

Deuet da vezañ dañjerus, eo bet freuzet ar sal e miz mae 2021. Neuze evit gouzout hiroc'h, on bet gant Françoise Degioanni da welet Elise Guillou, Madeleine Mauffray, Yvette Tanguy hag Osmane Thoraval, merc'hed ganet er bloavezhioù 1930 pe 1940, hag o chom ba'Kergrist.

E traoñ ar bourk e oa ur sal, deuet da vezañ dañjerus, eo bet freuzet ur miz 'zo. Soñj 'peus deus ar pezh a oa er sal-mañ ?

Balioù 'oa ! Ar sal-mañ, anvet « l'Oiseau bleu », 'zo bet digoret gant Frédéric Bonhomme, perc'henn an ti bras a oa e-kichen e 1949.

Balioù eured a oa eno, d'ar merc'her e penn-kentañ. Ar baliou oa 'ba sal an aotrou Bonhomme met ar pred a c'helle bezañ graet e salioù-all 'bar bourk. Ur bern tud oa o tont ! Sonerezh ar vro 'oa dreist-holl e-pad balioù an eured. En ur vont 'maez deus an iliz e-kroge an dud da zañsal, evit ober tro an ostalerioù betek ar pred. Ar bal 'oa goude. Sonerien ar vro oa, gant an dreujenn-gaol pe ur c'houblad biniou/bombard. E penn kentañ, 'oa digor ar bal eured d'an holl met tamm ha tamm eo bet difennet mont da zañsal hep bezañ bet pedet. Met 'ne vern, possubl 'oa mont da welout ar c'hortej o tremen pe mont da welet ar foto en ur vont a-dreñv paotr ar fotoioù !

Ha balioù-all 'oa d'ar sul noz. Ha d'al lun e oa ret labourat ! Hag abredoc'h 'oa dihunet ar re yaouank d'al lun ! Chom da ruzañ 'oa ket possubl d'ober ! Ar balioù 'oa disheñvel d'ar sul : balioù mod nevez e oa ! Dañsoù kof ha kof gant an akordeoñs, ar saksofon pe an dreujenn-gaol hag an taboulin, met ar sonerien 'oa ar memes re !



Démolition de la salle en mai 2021



La salle en 2011

Pegoulz eo bet serret ar sal-mañ ?

N'eo ket aes da c'houzout, e 1967 eo bet savet ur sal nevez : Les mimosas. Goude-se, eo bet gwerzhet arbeuri kozh ba'r sal-mañ gant an aotrou Bonhomme.

Mersi bras da Yvette, Osmane, Elise ha Madeleine evit o sikour, o mousc'hoarz hag o startijenn.

Hag salioù-all giz-se oa ba'r vro ?

Ur bern 'zo bet. Er bourk 'zo bet daou hag e Sant Lubin 'oa daou ivez. Bep kumun er vro he doa ur sal pe zaou. Met e Kergrist ez aemp dreist-holl. War velo e oa ret mont ha distreiñ diouz noz hañv pe goañv ! Goude, pa 'zo bet velomoteur pe otoioù, eo bet aesoc'h mont pelloc'h met d'ar mare-se oamp dimezet tout !

Ha pegement e gouste evit mont 'barzh ?

Ne oa ket ker, betek 80 francs kozh e salioù-zo met e Kergrist e oa marc'hadmatoc'h. Roet 'veze 100 francs er gêr hag e oa ret kas 20 francs en dro. Digoust evit ar merc'hed eo bet a-wechoù e « l'Oiseau bleu », evit sachañ ar baotred da vont !

Cette construction était devenue assez laide : les murs tenus par des câbles, les vitres des fenêtres cassées, le vent s'engouffrant dedans été comme hiver...

Mais quand on s'approchait, les yeux fermés et les oreilles grandes ouvertes, on pouvait entendre le bruit de pieds qui glissaient ou qui tapaient, des voix qui bavardaient ou qui riaient, on pouvait même entendre de la musique.

Mais que s'est-il passé dans cette salle ?

Devenue dangereuse, elle a été détruite en mai 2021. Pour en savoir plus, je suis allée avec Françoise Degioanni voir Elise Guillou, Madeleine Mauffray, Yvette Tanguy et Osmane Thoraval, des habitantes de Kergrist nées dans les années 1930 ou 1940.

En bas du bourg, il y avait une salle qui était devenue dangereuse, elle a été détruite il y a un mois. Vous vous souvenez de ce qu'il y avait dans cette salle ?

Il y avait des bals. Cette salle s'appelait « l'Oiseau bleu », Frédéric Bonhomme le propriétaire de la grande maison à côté l'a ouverte en 1949.

On y faisait des bals de noce, le mercredi au début. Le bal avait lieu dans la salle de monsieur Bonhomme mais le repas pouvait avoir lieu dans d'autres salles du bourg. Il y avait beaucoup de monde ! Durant les bals de noce, on jouait surtout de la musique bretonne. Les gens commençaient à danser en sortant de l'église, puis faisaient le tour des bistrots pour aller jusqu'à la salle où avait lieu le repas. Le bal avait lieu après. Les musiciens étaient du pays, ils jouaient de la clarinette ou du biniou et de la bombarde. Au début, les bals de noce étaient ouverts à tous puis peu à peu, il fallait être invité pour pouvoir aller danser. Mais il était toujours possible d'aller voir passer le cortège ou d'aller voir la photographie de groupe en se postant derrière le photographe !

D'autres bals avaient lieu le dimanche soir. Et le lundi, il fallait retourner travailler ! Les jeunes gens étaient même levés plus tôt le lundi ! Il n'était pas question de rester à traîner ! Les bals étaient différents le dimanche, c'était des bals modernes ! On dansait des danses en couple accompagnés par l'accordéon, la clarinette ou le saxophone et la caisse claire, mais c'était les mêmes musiciens !

Et il y avait d'autres salles comme ça dans les communes aux alentours ?

Il y en avait beaucoup. Il y en avait deux dans le bourg et deux à Saint Lubin. Chaque commune en avait une ou deux. Mais nous allions surtout à Kergrist. Il fallait y aller en vélo et revenir de nuit, été comme hiver. Après, quand il y a eu des vélomoteurs ou des voitures, c'était plus simple d'aller plus loin mais nous étions déjà mariées.

Et combien coûtait une entrée à l'Oiseau bleu ?

Ce n'était pas cher, cela pouvait aller jusqu'à 80 anciens francs environ dans certaines salles mais à Kergrist c'était moins cher. On nous donnait 100 francs et il fallait rapporter 20 francs à la maison. C'est arrivé que l'entrée soit gratuite pour les filles à « l'Oiseau bleu », pour attirer les garçons !

Quand cette salle a-t-elle fermé ?

Ce n'est pas facile de le savoir, en 1967, une nouvelle salle a été construite : « Les Mimosas ». Peu après, M. Bonhomme a transformé sa salle en une sorte de brocante.

Un grand merci à Yvette, Osmane, Elise et Madeleine pour leur aide, leurs sourires et leur dynamisme.



De gauche à droite : Yvette, Osmane, Élise, Madeleine

L'ÉCOLE



DE LA COULEUR SOUS LE PRÉAU

En plus des travaux d'entretien courant des locaux (peinture de la classe des grands, rideaux occultants, étagères en bois, anti-pince doigts sur les portes, remplacement de la moquette de l'espace au dessus du dortoir, etc.) un grand merci aux bénévoles qui, au cours de l'été 2021, ont participé à la mise en couleurs du préau.

Et un grand merci également aux bénévoles qui ont nettoyé le parking et entretenu les rosiers de la rue de l'école !



Les nouveaux four et piano

DU NOUVEAU À LA CANTINE

Avant la rentrée 2020, un travail avec l'aide de Mme Audrey Le Bars, diététicienne, a été mené pour l'élaboration des menus de la cantine avec la volonté de respecter la loi EGalim et d'introduire des produits locaux et bio. Grâce à des subventions départementales, nous avons commandé du nouveau matériel à la cantine (four, piano, lave-vaisselle, congélateur, petit matériel).

Depuis septembre 2021, le conseil a adopté la proposition de l'état d'une tarification sociale des cantines scolaires (cantine à 1 €).

LA VIE SCOLAIRE PERTURBÉE PAR LA CRISE SANITAIRE

Depuis la rentrée 2020, même si les enfants sont heureusement épargnés par le virus Covid 19, le protocole sanitaire est de rigueur : port du masque par les adultes, et selon les directives nationales du moment, par les enfants de plus de 6 ans. La cour de récréation est divisée en deux espaces pour ne pas mêler les deux classes et, à la cantine, la distance entre chacun est augmentée.

En plus des périodes de fermeture d'école en 2021, c'est le séjour en classe de neige et la classe rivière qui ont dû être annulés et le cycle de piscine réduit. Nous souhaitons que 2022 verra ces projets se réaliser.

...mais toute l'année plein d'idées et de dynamisme pour apprendre et comprendre !

Tous les mardis après-midis, les élèves vont dans les bois pour :
Faire du sport, calculer, lire et raconter des histoires,
s'entraîner au théâtre, apprendre le nom des arbres,
observer la nature, s'amuser, coopérer...



Les noisettes ramassées permettent de travailler la numération (unités, dizaines, centaines...) et des nombres déjà grands pour des CP (403 noisettes comptées !).



Les CE-CM ont bénéficié de l'accompagnement de la FFR pour une initiation au rugby



Les CE-CM se sont engagés avec Cicindèle et l'OFB (Office Français pour la Biodiversité) dans un projet d'Aire Terrestre Educative



Un jeu de cour indémodable : la corde à sauter

PARTICIPATION À LA CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

La lecture par les élèves de CE et CM d'une lettre d'un poilu à sa mère a ému les participants à la cérémonie du souvenir de la guerre 14-18 et de l'Armistice.



L'ÉCOLE A OBTENU LE NIVEAU 1 LABELLISATION 3D (École en Démarche de Développement Durable)

L'obtention du label n'est pas une fin en soi, le label marque la volonté de s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue. Il s'agit d'un travail transversal englobant la citoyenneté, les différents enseignements et impliquant les enseignants, la commune, les parents et évidemment les enfants. La démarche 3D est menée en prenant en compte les grands enjeux du XXIème siècle : climat, biodiversité, alimentation, cohésion sociale, solidarité internationale... Il s'agit de former le futur citoyen aux choix complexes qui mettent en jeu le développement durable dans son existence personnelle et dans la société dans laquelle il vit.



UN SPECTACLE DE FIN D'ANNÉE

Après le spectacle, « Acorda » proposé par Le Plancher, voyage musical et sonore venu du Brésil, les élèves ont pu faire quelques pas de danse avec les comédiens.

Bravo à toute l'équipe pédagogique qui garde le cap et propose un programme varié et très riche malgré tous les aléas dus à cette crise.

L'association des parents, toujours force de propositions pour aider les enseignants et les enfants dans leurs activités, a su aussi adapter ses animations. En juin 2021, la kermesse de l'école a heureusement pu avoir lieu et a été un réel succès pour le bonheur de tous. Nous attendons celle de 2022 avec impatience !

LES ASSOCIATIONS

L'ASSOCIATION CICINDÈLE est une structure de sensibilisation à l'environnement, naturel et patrimonial. Elle s'occupe notamment de la « Maison des Landes & Tourbières », labellisée Maison Nature des Côtes d'Armor et installée au Bourg de Kergrist-Moëlou depuis mars 2018.

Elle gère aussi le site des landes de Locarn et l'ardoisière de Coat Maël à Maël-Carhaix. Par ailleurs, Cicindèle propose de nombreuses actions (animations scolaires, expositions, ateliers, visites guidées, conférences, etc.) pour tous les publics, habitants de la CCKB ou visiteurs.

Contact : 02 96 36 66 11 / cicindele22@orange.fr



Rostrenen. L'association compte sur la présence et l'investissement des parents à chacune de ses manifestations, pour soutenir les projets de l'école pour le bonheur de leurs enfants.

Contacts : Delphine Trubuilt, 06 23 48 39 41 / Steven Gérard, 06 38 57 33 11

L'A. P. E. (association des parents d'élèves) a pour but d'aider au financement de certains projets de l'école.

Nous finançons aussi divers abonnements tout au long de l'année, les livres des enfants, les ateliers artistiques, les cadeaux de Noël. De plus, ponctuellement, nous avons acheté du matériel spécifique (tricycles et vélos pour la cour par exemple).

Pour cela nous programmons plusieurs manifestations, telles que le repas moules frites suivi de la soirée disco, un repas tartiflette ou autre, un loto, une kermesse, une collecte de ferraille, mais aussi des ventes de sapins de Noël, de chocolats et des calendriers. Obligée de s'adapter depuis quelques temps aux conditions sanitaires qui ne nous permettent pas l'organisation de repas à la salle des fêtes, l'APE a opté pour des repas à emporter confectionnés par un restaurateur de

LE CLUB DE GYMNASTIQUE existe depuis 1987. Rendez-vous hebdomadaire à la salle Lein Roc'h le mardi de 18h15 à 19h15 avec une monitrice diplômée. Échauffement, travail musculaire et articulaire, étirements, relaxation, pour une vingtaine de participantes régulières... tout ceci dans une ambiance musicale et décontractée.

Depuis 2006, la Gym organise des randonnées pédestres au mois de mai au bénéfice de différentes causes (sclérose en plaques, autisme, syndrome de Rett, mucoviscidose, etc.), ainsi qu'un don pour l'achat de matériel à l'école l'an dernier. La journée randonnée 2022 est prévue le dimanche 15 mai.

Contact : Marie-Thérèse Mauffray, 02 96 36 51 00





LA CHAPELLE DE L'ISLE a été construite au 14ème siècle et rénovée au 17ème siècle. Avec le dépeuplement rural, la chapelle se trouve délaissée et tombe en ruines. En 1975, l'abbé Lec'hvien lance une alerte sur le risque de disparition des pierres restantes. La réaction est immédiate et une aventure humaine commence afin de sauver ce patrimoine. L'association les « Amis de la Chapelle de l'Isle » est née. Beaucoup de bénévoles ont disparu depuis mais le bénévole est toujours présent. D'une ruine est sortie une chapelle rénovée, et le pardon y est célébré en août chaque année : messe, repas de crêpes, concert, ...

Contacts : Solène Jouan, 06 73 40 37 40

Fabien Kerfant, 06 61 49 07 62

L'ASSOCIATION MAEN GWENN existe depuis 12 ans, elle a pour but de faire connaître, aider, soutenir les organismes culturels qui souhaitent proposer des événements sur notre commune (des spectacles, des concerts, des expositions, des projets particuliers...) Depuis quelques années, elle accompagne, entre autre, la venue de spectacles programmés par Le Plancher (www.lagrandeboutique.fr/le-plancher-scene-du-kreiz-breizh). Le spectacle jeunesse proposé chaque année en décembre est devenu un rendez-vous incontournable pour les écoles du centre Bretagne. Chaque année, ces séances font le plein et permettent à nos écoliers d'assister à un spectacle vivant adapté à leur âge et pouvant faire l'objet d'un travail en classe par la suite. En ce début d'année 2022, deux spectacles sont prévus à la salle des fêtes de Kergrist-Moëlou : Sylvain Giro et le chant de la griffe/Ivarh le samedi 5 février à 20h30, puis Leïla Martial le vendredi 8 avril à 20h30.

Contact : Anne Le Gall, 06 28 28 43 27



Spectacle "Pirate Patate" du Studio Fantôme, juin 2021



L'ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES ET CHASSEURS DE KERGRIST-MOËLOU, plus communément appelée Société de Chasse, est composée à ce jour d'une quarantaine d'adhérents.

Malgré une érosion du nombre de chasseurs ces dernières décennies, l'effectif semble se stabiliser. La société de Kergrist-Moëlou s'étend sur plus de 3200 ha et terres, bois et landes baillées, ce qui dénote les excellentes relations entre les propriétaires, exploitants et chasseurs.

Soucieux du respect de l'environnement et des espèces, il semble important de souligner l'évolution de la mentalité des chasseurs. L'objectif n'étant plus de prélever à tout va, mais bien de préserver, de protéger et de réguler. (Depuis plusieurs années, le tir du faisán commun est

interdit sur le territoire et chaque saison, plus de 100 perdrix sont introduites après les moissons).

Les chasseurs interviennent aussi régulièrement à la demande des propriétaires ou exploitants afin de réguler les populations nuisibles occasionnant des dégâts aux cultures (corneilles, sangliers, ...).

Contact : René Lalinec, 06 33 09 97 51

Informations concernant les dégâts aux cultures :

– petit gibier : gestion Société de Chasse

– grand gibier (sangliers, cervidés) : gestion Fédération Départementale des chasseurs (02 96 74 74 29)

LES ASSOCIATIONS

LE CLUB DE L'AMITIÉ est une association du groupe Génération Mouvement. Elle a pour but de créer et de développer des liens d'amitié, de partage et de convivialité.

Les adhérents se réunissent tous les 15 jours pour diverses activités : cartes, boules, jeux divers. Depuis quelques mois toutes les semaines, une randonnée est proposée.

Les nouveaux adhérents sont les bienvenus.

Contact : Anne Salomon, 06 74 46 14 79



LE COMITÉ DES FÊTES DE KERGRIST-MOËLOU organise tous les ans le pardon de Kergrist, le jour de l'ascension, avec concours de boules et repas crêpes après la messe. Puis au mois de juin, depuis 10 ans, le concours de pêche avec repas champêtre permet aux habitants de se retrouver dans une bonne ambiance et de faire plaisir aux plus jeunes.

Contact : Antoine Lamer, 06 71 36 16 83

L'UNION SPORTIVE KERGRISTOISE renaît de ses cendres ! Après deux années en entente avec le club de Plounevez-Quintin et une année blanche due au COVID, l'équipe des écureuils s'est relancée grâce aux anciens du club et à un groupe de jeunes motivés du secteur. Le nouveau bureau s'est constitué au mois de juin 2021, à peine deux mois avant la reprise des matchs de coupe et de championnat. Un chantier bénévole a permis de remettre en état le stade dans son ensemble dont les locaux, malheureusement vandalisés à plusieurs reprises.

Aujourd'hui, le club compte 25 licenciés pour une équipe et joue dans le championnat de Division 4 les dimanches après-midi. Les entraînements, quant à eux, se déroulent le vendredi soir, avec un entraînement supplémentaire durant de la période estivale. Avec 5 matchs joués et gagnés, notre équipe d'écureuils se trouve actuellement première de son groupe avec 6 points d'avance et a pour objectif une montée en Division 3 la saison prochaine.

Les matchs sont annoncés dans le Télégramme et il est prévu d'afficher le planning des dates de la saison prochaine au bar Le Kergristois. Un club de foot n'est rien sans ses supporters ! C'est bien connu, le public est le 12ème homme de l'équipe !

Contact : Yannick Frérot, 06 78 27 19 45



LE COMITÉ DES FÊTES DE SAINT LUBIN organise chaque dernier dimanche d'août le traditionnel pardon. Suite à la cérémonie religieuse un vin d'honneur est servi par les bénévoles. Dans l'après-midi, la fête se poursuit par différentes animations et un concours de boules. La journée se clôture par un repas crêpes en soirée au hangar de St Lubin. Depuis 2 ans, le pardon n'a pu être organisé en raison de la crise sanitaire. Le comité et l'ensemble des bénévoles espèrent vivement qu'il puisse se dérouler dans de bonnes conditions en août prochain.

Contacts : Jérémy Quémeneur, 06 67 26 66 06
Béregère Hello, 06 35 51 96 17

LES ÉVÈNEMENTS CULTURELS SUR LA COMMUNE

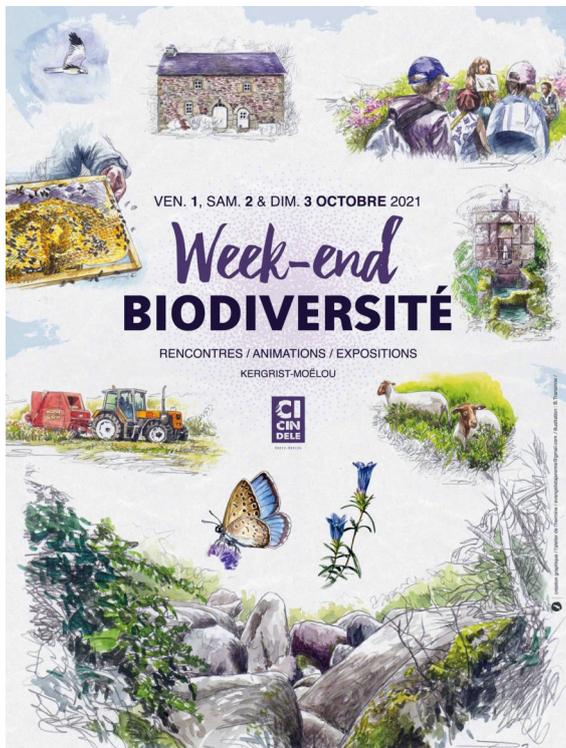


Dans le cadre du dispositif départemental culture-commune, une subvention de 2000 € a permis à la **compagnie Herborescence** de venir jouer son spectacle Sittelle à Kergrist-Moëlou, une déambulation depuis l'enclos paroissial jusqu'à la forêt avec une chorégraphie végétale accompagnée de musique. Un instant de magie pure pour la soixantaine de spectateurs de tout âge.



Le 20 novembre 2021, une soixantaine de spectateurs pour **le concert de Wassin Halal** qui avait carte blanche. Il nous a régalé avec un concert de percussions, de gamelan puspawarna, instrument d'Indonésie qui a fait sensation.

Un premier stage pour le **nouveau projet Demos** à Kergrist-Moëlou : Sam Tchabalala, musicien et chanteur d'Afrique du Sud, était présent et a pu initier les enfants à la danse des gumboots et au chant shosholoza. Nous leur souhaitons 3 années de bonheur avec ce nouveau projet qui les mènera ensuite en 2024 à la philharmonie de Paris.



Le week-end de la biodiversité organisé par l'association Cincindèle a réjoui de nombreuses personnes qui ont pu voir des documentaires et des expositions, participer à des tables rondes, des conférences, des sorties nature et même à un cours d'aquarelle.



Spectacle de marionnettes proposé par Manu de l'association Cincindèle, accompagné de son compère.

Le 1er décembre 2021 s'est joué le **spectacle jeune public "Acorda"**, organisé par le Plancher avec la complicité de l'association de Kergrist-Moëlou Maen Gwenn. Malgré la crise sanitaire et les jauges réduites, les élèves de Saint-Nicolas-du-Pélem, Rostrenen, Glomel et Kergrist-Moëlou ont pu profiter du spectacle.

■ QUOI DE NEUF À LA CCKB ?

BUDGET 2021

Le budget communautaire 2021 prévoit 16 565 700 € de crédits de fonctionnement et 11 284 400 € de crédits d'investissement, soit un total de 27,85 M€.

Les charges à caractère général restent au niveau de 2020 et des recrutements, cofinancés par l'Etat, ont été engagés afin d'accompagner les nombreux programmes de développement sur lesquels la CCKB s'est engagée : « Petite Ville de Demain », « Conseiller numérique », « Atlas de la Biodiversité », etc.

Les taux d'imposition ont été maintenus au niveau de 2020, dans un contexte où la suppression progressive de la taxe d'habitation fait l'objet d'une dotation compensatrice de l'État. Pour ce premier budget du mandat, les élus et élus ont dressé un programme pluriannuel d'investissement, inventoriant l'ensemble des projets structurants dans un calendrier budgétaire et opérationnel 2021-2026.

CULTURE, VIE ASSOCIATIVE, COMMUNICATION

Les 105 enfants du programme DEMOS ont vécu un final exceptionnel avec une représentation donnée le 19 juin 2021 sur la scène de la Philharmonie de Paris. La continuité du projet se concrétise par le lancement en cette rentrée d'une 2ème promotion toujours en partenariat avec la Philharmonie de Paris.

Plusieurs associations impactées financièrement par la crise sanitaire ont pu bénéficier du Pass Asso dans le cadre d'un partenariat avec la Région Bretagne, qui a permis d'attribuer 37 000 € répartis entre 27 associations. Les aménagements engagés au village de Saint-Antoine à Lanrivain se sont achevés et les équipements (halle, lieux d'accueil et d'exposition) ont permis l'organisation de l'édition 2021 du festival « Lieux Mouvants » dans des conditions sensiblement améliorées.

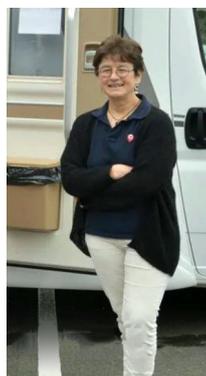
L'année 2021 verra également le lancement d'une étude de faisabilité d'un équipement de diffusion culturelle destiné notamment à accompagner le développement des pratiques collectives de l'EMDTKB (École de Musique, Danse et Théâtre du Kreiz Breizh) et les associations du territoire.



ÉCONOMIE, DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

Après réception des derniers travaux d'aménagement de la zone de Kerjean (Rostrenen), la CCKB va engager une démarche de requalification des 5 zones artisanales plus anciennes (La Garenne, Ruellou, Goperen, Pen ar Hoat et Kerlaurent), en vue de renforcer leur attractivité et leurs capacités d'accueil.

La CCKB a accompagné cette année de nombreuses entreprises dans leurs projets d'installation et de développement, en lien étroit avec ses partenaires (associations, chambres consulaires) et souhaite désormais accentuer la promotion économique du Kreiz-Breizh. L'abattoir intercommunal fait, quant à lui, l'objet d'une importante opération de modernisation (980 000 €) soutenue par l'Etat dans le cadre du Plan de Relance. Cette opération va concerner l'outil de production mais également les conditions de travail et les questions environnementales.



Anne-Marie Bonaldi
conseillère numérique
de la CCKB

NUMÉRIQUE

Le déploiement de la fibre sur l'ensemble du territoire du Kreiz-Breizh se poursuit avec la desserte à partir de 2021 des secteurs de Peumerit-Quintin, Lanrivain, d'une partie de Saint-Nicolas-du-Pélem, de Canihuel, de Saint-Ygeaux, d'une partie de Bon-Repos-sur-Blavet et de Plounévez-Quintin, ainsi que de Trémargat.

Les travaux concernant le secteur sud de la CCKB s'engagent également progressivement (à suivre sur geobretagne.fr). Dans l'attente de la finalisation du programme « fibre » porté par Mégalis Bretagne, la CCKB accompagne l'installation à Rostrenen d'une antenne Wifi HD de la société XanCom afin de desservir les entreprises et structures locales intéressées. Elle subventionne ainsi l'acquisition de l'équipement pour les entreprises et les associations employeuses. En complément des infrastructures, la CCKB accompagne le développement des usages du numérique : une conseillère numérique va ainsi venir, à compter de novembre, à la rencontre des personnes très éloignées de la pratique du numérique et en difficulté d'accès à leurs droits et aux démarches administratives. Cette démarche est complétée par le développement de tiers-lieux sur le territoire, porté par la CCKB aux côtés des communes de Rostrenen, Kergrist-Moëlou et Lescouët-Gouarec notamment dans le cadre du programme « Fabrique de territoires » lancé par l'Etat.



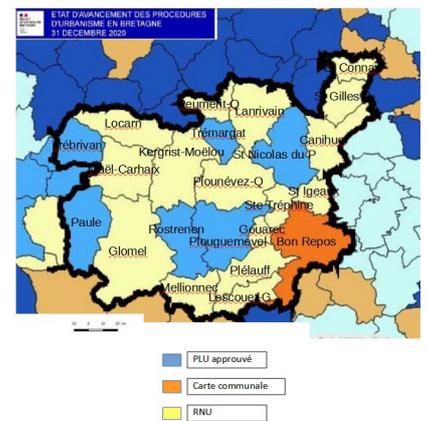
SERVICES À LA POPULATION, ENFANCE-JEUNESSE, MOBILITÉS

Depuis février, le camping-car MSA-CCKB France Services sillonne le Kreiz-Breizh afin d'aller à la rencontre des habitants pour les aider dans leurs démarches administratives. Il est animé par un agent de la MSA et un agent de la CCKB. Il s'articule avec l'espace France Services de Rostrenen, ouvert en juillet, qui complète une offre de services très fréquentée par les habitants du Kreiz-Breizh. En matière de mobilité, la CCKB va travailler à renforcer son service de transport souple à la demande (TRAD) en expérimentant avec les communautés de communes voisines volontaires la continuité territoriale de certaines destinations. Un Plan Vélo est également prévu avec le soutien de l'ADEME, qui a retenu le projet de la CCKB dans le cadre de l'appel à projets

AVELO2. Marqueur du mandat, l'action de la CCKB en matière de jeunesse se renforce par son soutien aux communes dans leurs opérations d'équipements dédiés aux jeunes et par le renforcement du partenariat avec la CAF qui prévoit notamment un programme spécifique à l'attention des adolescents (exemple : aide au permis de conduire). Les renouvellements des équipements des centres de loisirs et des bases nautiques et de loisirs du territoire sont également financés par la CCKB.

TOURISME, URBANISME, HABITAT

En matière de tourisme, la CCKB a renforcé son soutien à l'office de tourisme intercommunal et maintenu ses aides aux événements, dans le contexte de 2020 qui prévoyait de maintenir une partie des subventions y compris en cas d'annulation au regard des coûts fixes engagés. La politique de randonnée se structure progressivement de manière à renforcer l'offre, la continuité des boucles et leur entretien en lien avec les associations locales. Le SCOT du pays du Centre Ouest Bretagne devant être adopté à horizon 2023, la CCKB poursuit l'étude d'une prise de compétence PLUi au 1er janvier 2022, ou ultérieurement. A ce titre, les maires et élus chargés des questions d'urbanisme se réunissent dans le cadre de la Conférence des Maires afin d'en débattre. La rencontre du 29 mai dernier avec l'intervention de l'ADEUPA (l'agence d'urbanisme de Brest-Bretagne) devrait se poursuivre ainsi par une séance le 27 novembre prochain et par un travail d'enquête mené avec l'aide de l'ADAC 22 (l'Agence Départementale d'Appui aux Collectivités des Côtes d'Armor). Outil privilégié pour agir sur l'attractivité des centres bourgs en matière d'habitat et d'activité économique, le programme « Petite Ville de demain », porté par la CCKB aux côtés de Rostrenen, Maël-Carhaix et Saint-Nicolas-du-Pélem, a également démarré à la rentrée. Sur 18 mois de travail intense avec les élus et les habitants, il doit déboucher sur une grande opération de requalification territoriale.



ENVIRONNEMENT, POLITIQUE DES DÉCHETS

Le service de prévention et de gestion des déchets fait l'objet d'un programme de modernisation qui voit le renouvellement du camion grue, le remplacement des équipements de collecte par de nouvelles colonnes et la mise en place de bacs jaunes au niveau des points d'apport volontaire que les communes contribueront également à améliorer aux côtés de la CCKB en y installant des dalles en béton. Le programme fait l'objet d'une inscription budgétaire de 825 000 € financée à 80% par l'État. L'engagement de la CCKB en faveur du développement des énergies renouvelables se poursuit à travers, notamment, sa prise de participation dans les projets éoliens de Lann Vras, de Botsay et du Petit Doré, participation qui permettra à la CCKB de bénéficier directement des productions d'énergies locales. Enfin, la CCKB a été retenue par l'Office français de la Biodiversité pour réaliser son Atlas de la Biodiversité. Ce projet ambitieux sera accompagné par les associations locales et est conduit par un chargé de mission qui a engagé le travail début octobre 2021.

LA PARTICIPATION DE LA COMMUNE DE KERGRIST-MOËLOU

La participation d'Alain Cupcic en tant que Conseiller délégué permet à la commune d'avoir un siège parmi les 17 membres du bureau exécutif. Il siège donc aux bureaux exécutifs de la commission "économie" et de la commission "numérique". La Présidente lui a confié récemment la responsabilité de la commission "environnement". Par ailleurs, la commune a un siège parmi les quarante du Conseil Communautaire et Gérard Munier est son suppléant.



A FEW WORDS IN ENGLISH

A few words in English for those who have difficulty reading in French!

The municipal council warmly encourages all citizens to participate in village life. There are many ways to participate regardless of your right to vote or not! From time to time there are think-tanks animated by the municipal council around specific village life, subjects such as the making a children's play-park, and the creation and content of this bulletin for instance. Please contact the town hall to let us know that you would like to be involved in things. There will now be a regular English-language page in the bulletin, and there is the English version of Petra'zo. If you would like to write an article or have a request for the content of this page, please let us know.

At the town hall we have only the polling register as a source of information as to who lives in the commune. This means that we don't have an exhaustive list of information about who is in reality living in Kergrist-Moëlou. This may sometimes lead to accidental exclusion. We would like as much as possible to involve all Kergristois in village life. For instance, on the 11th of November each year, all Kergristois of over 65 years old are invited to a council-funded meal after the Remembrance service. There may well have been some non-voting Kergristois who would have liked to have participated. In order to register your desire to be included in this type of event and to receive your Petra'zo in English, please drop a word in the letterbox at the town hall or send us an email with your name, address, age and contact details (email and telephone) so that we can keep in touch. If you would prefer to receive your Petra'zo by email you can also let us know at the same time!

LES PORTRAITS

« Portraits » est une rubrique qui présentera ceux qui vivent sur notre commune.
Artisan, artiste, commerçant, agriculteur, entrepreneur, passionné, simple citoyen !



Régis le Foll

RÉGIS LE FOLL : ENTREPRISE DE MENUISERIE

"J'ai fait des études d'électricien, à la base pour tous les nouveaux portails et volets roulants électriques qui étaient installés à l'époque... et qui complétaient la menuiserie. Le but était de reprendre la suite de l'entreprise de mon père. J'habite à Kergrist-Moëlou depuis 15 ans, et ça fait un an que j'ai transféré l'entreprise de Plounévez-Quintin à Kergrist-Moëlou. J'ai un large éventail de prestations qui va de la menuiserie d'intérieur et d'extérieur (placo, revêtement de sol, fenêtre, porte, etc) à tout ce qui touche à la rénovation."

ARMELLE ANDRÉ : BAR MULTI SERVICES LE KERGRISTOIS

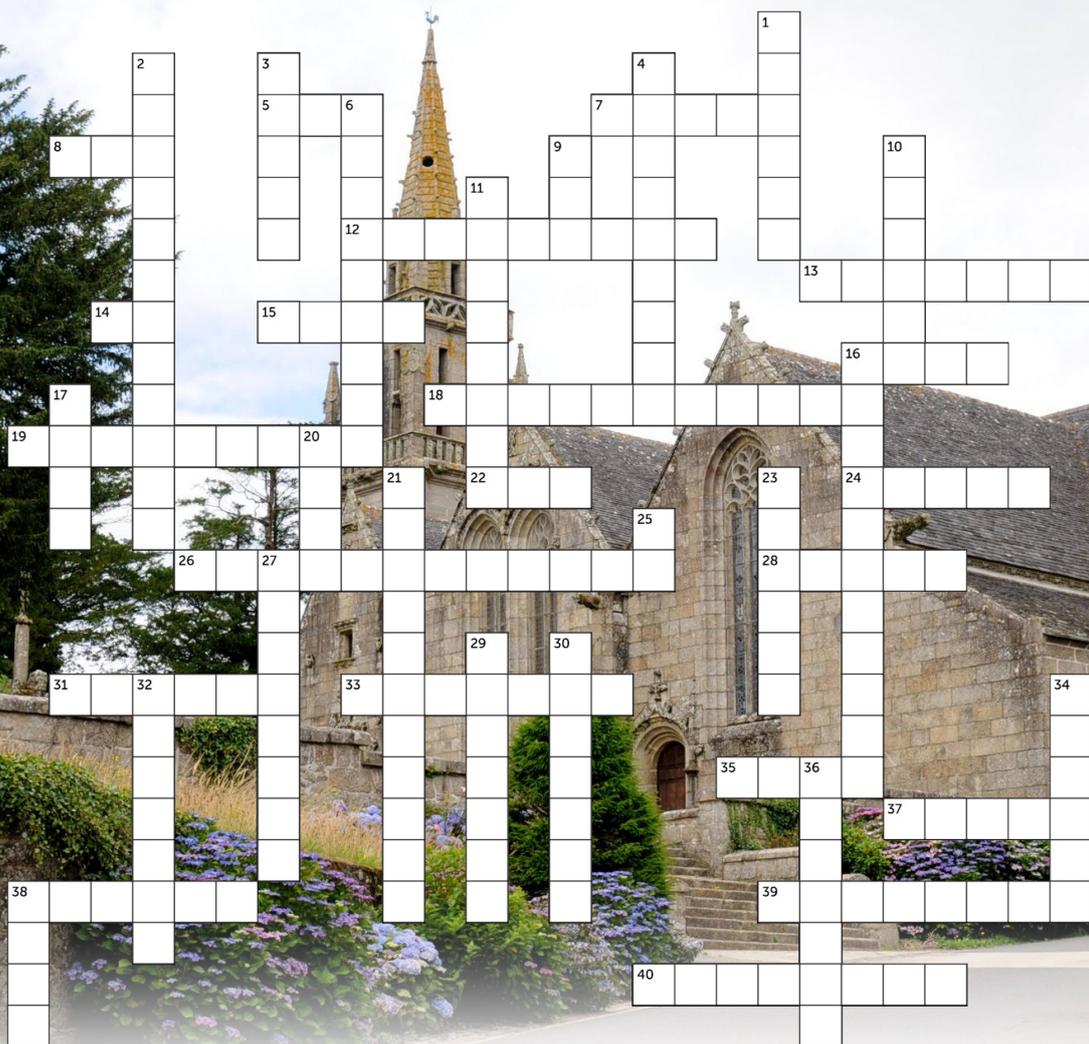
"Pendant des années j'ai été avicultrice. Comme le commerce a été fermé pendant 18 mois, j'ai voulu relever le défi de pouvoir maintenir un commerce de proximité. Au Kergristois on trouve tous les dépannages : divers produits d'épicerie, légumes, produits frais, journaux, tabac, vêtements, jeux à gratter, retrait d'argent, dépôt de pain, etc... Depuis 1 an le commerce fait point relais pour les colis.

Le bar est un lieu de rencontre, ce qui favorise le lien social, le magasin d'alimentation est un plus dans la mesure où les plages d'ouverture sont importantes."



Armelle André

■ JEU : LES MOTS CROISÉS KERGRISTOIS



Horizontal

- 5 Les canonniers de Kergrist-Moëlou.
 7 Petit en breton.
 8 On en a beaucoup, village de ...
 12 On dit qu'il y aurait eu un hôpital...
 13 Pourquoi pas de "gwenn" à la Garenne ?
 14 Elle est mignonne ma maison en breton.
 15 Maison rouge à Kergrist-Moëlou.
 16 Quand il ne fait pas chaud, n'eo ket...
 18 Un grand monastère à Kergrist-Moëlou ?
 19 Association culturelle Kergristoise.
 22 Nez en breton.
 24 Ça souffle dans ce quartier du haut du bourg, il y en a même quatre !
 26 Je suis la sœur jumelle de Kergrist-Moëlou en Irlande.
 28 Le notre est petit...
 31 Un grand virage en son domaine.
 33 Ça descend là-bas ! Il faut prendre son élan pour remonter !
 35 Qu'est-ce qu'elle est belle notre église ! Et ce n'est pas un monsieur !
 37 Dernier village avant Trémargat.
 38 Attention en breton !
 39 Lieu dit très proche de Maël-Carhaix, qui signifie un endroit humide.
 40 La quatre voie passe juste à côté.

Vertical

- 1 Elle fut maire trois fois.
 2 Ce nom de lieu contient le mot cheminée en breton.
 3 Grand village de Kergrist-Moëlou, sans son saint.
 4 Association de la maison des landes et des tourbières.
 6 Village d'un dénommé roi.
 9 Un atoll avec une chapelle.
 10 Allez, au revoir !
 11 Maire de Kergrist-Moëlou en 1945, il fut député par la suite.
 16 Rue à sens unique depuis peu.
 17 Injure bretonne.
 20 C'est un non breton.
 21 Joueur et entraîneur de football professionnel né à Kergrist-Moëlou.
 23 Nom de notre maire actuel.
 25 Oui en breton, c'est connu !
 27 On s'y rassemble pour faire la fête.
 29 Si vous avez trouvé la question 38 vertical, j'en suis une !
 30 Trois communes dans ce village.
 32 As de l'aviation pendant la seconde guerre mondiale, né à Kergrist-Moëlou.
 34 Avec lui, Kergrist n'est pas seul !
 36 On y mangeait bien, on y a guinché aussi !
 38 Elle traverse en partie notre commune.

QUELQUES DATES

CONCERTS DU PLANCHER

Samedi 5 février, 20h30, salle Lein Roc'h :
Sylvain Giro et le chant de la griffe / Ivarh
concert autour des chants de Haute et Basse Bretagne

Vendredi 8 avril, 20h30, salle Lein Roc'h :
Leïla Martial, chant polyphonique d'Afrique

COMITÉ DES FÊTES DE SAINT LUBIN

Dernier dimanche d'août : pardon de Saint Lubin

BAR "LE KERGRISTOIS"

Printemps : karaoké
14 juillet : repas crêpes

CLUB DE L'AMITIÉ

Chaque premier et troisième jeudi du mois :
rendez-vous à la salle du presbytère
Tous les jeudis : une randonnée est proposée

COMITÉ DES FÊTES DE KERGRIST-MOËLOU

Le 26 mai : pardon de Kergrist-Moëlou,
concours de boules et soirée crêpes
En juin : concours de pêche

CLUB DE GYMNASTIQUE

Dimanche 15 mai, 7h30 à 18h : journée randonnée
Départ de l'école à partir de 7h30

CICINDÈLE

Les 25 et 26 juin : journées du patrimoine de pays
Mars à juin : exposition de photos animalières
Juin à septembre : exposition sur les zones humides
Juillet et août : balades et ateliers nature/patrimoine
Le programme détaillé sortira au printemps

PARDON NOTRE DAME DE L'ISLE

Le troisième dimanche d'août

SOCIÉTÉ DE CHASSE

Le 19 mars : repas des propriétaires et des chasseurs

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Au printemps : concours de boules
Début Juillet : kermesse de l'école